

Compte-rendu du 3 février 1881 au Ministre de l'Intérieur français

Louis Andrieux

3 février 1881

Table des matières

Renseignements de l'Intérieur	3
Bourse	5

Paris le 3 Février 1881

Renseignements de l'Intérieur

Le Comité des femmes a tenu hier soir, salle de la rue de Bretagne, la première séance de discussion des Cahiers de la femme. Les orateurs inscrits étaient Mme Lara Marcel, MM. Jules Allix et Auguste Percheron.

Louise Michel, adhérente au Comité, devait prendre part à la discussion mais elle ne s'est point présentée. À 8 h ½, Mme Lara Marcel a déclaré la séance ouverte devant une assistance d'environ 300 personnes.

Mr Jules Allix prend aussitôt la parole pour dire que la voix de Mme Marcel étant trop faible pour qu'elle puisse se faire entendre, il parlera pour elle. Il explique le but de la réunion ; il s'agit de discuter les droits de la femme, droits oubliés jusqu'ici, ou pour mieux dire, méconnus. L'orateur lit les cahiers élaborés par le comité des femmes.

Le sujet le plus longuement développé est celui du mariage : le comité demande qu'il soit remplacé par l'Union libre que le simple consentement mutuel suffirait à former et à dissoudre.

Le Sr Percheron lit ensuite au milieu des rires, une élucubration dans laquelle il est question de rendre la femme l'égale de l'homme à tous les points de vue, de lui donner les mêmes prérogatives, les mêmes droits. Un éloge dithyrambique des femmes redouble l'hilarité de l'auditoire. Mr Percheron très-ému réclame à plusieurs reprises l'indulgence du public et termine en déclarant qu'à son avis il est indispensable de supprimer le code civil.

La citoyenne Manière demande la parole. Elle se défend de vouloir faire un discours ne sachant pas tourner les phrases :

« Jusqu'ici, dit-elle, les réunions masculines seules ont eu le droit ou le pouvoir de délibérer, de faire des lois, de gouverner. Naturellement les hommes se sont fait partout la meilleure part. Pourquoi les femmes ne feraient-elles pas des lois en leur faveur ? Les hommes n'ont rien négligé pour nous rendre faibles et impuissantes ; ils ont fait de la femme leur esclave, oui leur esclave puisqu'ils l'ont liée par le mariage. Pourquoi ne protesterions-nous pas contre cet état de choses ? Pourquoi ne demanderions-nous pas à notre tour la liberté ?

« Les hommes et les femmes devront, pour cela, se réunir en nombre égal et voter des lois également favorables aux deux sexes. »

Comme Mr Jules Allix, elle termine en demandant la révision du Code. La séance est levée à 10 h ½, au milieu d'éclats de rire qui ont continué jusque dans la rue.

— Les membres de l'Union fédérative se sont réunis hier soir, sous la présidence de Lemale. On s'est occupé de la situation de la Caisse qui, de l'avis de tous, est grevée outre mesure par l'allocation mensuelle de 200 francs au Secrétaire Fauché et de 15 francs au trésorier. Fauché a proposé de vendre au profit de « l'Union », divers imprimés, tels que les exemplaires de l'ordre du jour des futurs congrès, les résolutions du Congrès du Havre et le Chant des Transportés d'Allemane.

Bazin n'a point dissimulé que Fauché cherchait surtout à faire de la spéculation « au profit du Secrétaire », a-t-il ajouté tout bas.

On a décidé que le Sr Hérivaux serait chargé de demander à l'administration communication de la statistique officielle des accidents causés par le système actuel d'échafaudages et de s'enquérir des améliorations produites par suite de l'exécution de la nouvelle ordonnance sur la matière. Un rapport sera fait ensuite pour bien établir l'importance de cette ordonnance.

La réunion privée du groupe d'études sociales du 12e Arrondt, qui a eu lieu hier soir, a été remplie par une longue discussion relative à l'indemnité parlementaire. Certains membres du Cercle, comme Vaidy et Evenne, voudraient que l'ouvrier élu député conservât entière l'indemnité de 25 francs par jour, en raison des dépenses multiples qu'entraîne pour lui l'exécution de son mandat ; Rousseau voudrait qu'il s'engageât à verser 10 francs par jour à son comité ; Robert et Charlot se contenteraient de 5 francs, mais il faudrait que le député signât des billets pour la somme totale qu'il aurait à verser pendant la session. Vaidy a trouvé cette précaution illusoire, la constitution ne reconnaissant aucune valeur à de pareils engagements. On s'est séparé sans prendre sur ce point aucune décision.

Les comités socialistes s'efforcent par tous les moyens possibles, mais sans résultat, de combler le déficit de leurs caisses épuisées par les frais de la campagne électorale. Toutes les portes auxquelles on a frappé sont restées closes. Le comité central électoral du 20e Arrondt n'a pas encore pu rembourser les 500 francs que lui a avancés le comité de secours aux amnistiés et que ce dernier réclame étant lui-même dans une situation fort obérée.

Le comité du Sou de la Candidature ouvrière fait un appel désespéré à tous ses membres pour le 8 de ce mois et le comité central organise, pour le même jour, une conférence qui aura lieu, salle Graffard, sous la présidence de Lisbonne ; mais on n'espère pas tirer grand profit de cette conférence.

— Mardi soir, le comité légitimiste de défense morale et religieuse par la voie de la presse, s'est réuni sous la présidence de Mr Robin de Cléry. Dix-sept membres étaient présents. Sur une trentaine d'affaires examinées, une seule a été jugée digne d'attention ; elle concerne un abbé Watel-Roussel qui vient cette semaine devant la cour d'assises de Douai. Le comité a décidé qu'on enverrait à l'avocat de l'incriminé toutes les notes réunies pour établir que la solution de l'affaire a été préjugée par un certain nombre de journaux officieux.

On s'est occupé aussi d'un délit de presse qui doit être jugé incessamment à Bordeaux ; on enverra des pièces établissant que le parquet de Bordeaux a classé sans suite des affaires plus graves parce qu'elles concernaient des journaux républicains.

Dans les conversations particulières qui ont suivi la réunion, on s'est entretenu des conversions récentes à la République. Mr R. de Cléry s'est montré particulièrement inquiet de ce qu'il appelle « un signe des temps, quelque chose de très fâcheux ». Il a exprimé la crainte que ce ne fut là l'aurore d'une ère nouvelle pour la République.

Chez le Prince Napoléon, on croit à l'échec de Mr Dugué de la Fauconnerie ; on se dit assuré que les Républicains et les impérialistes de Mortagne seraient d'accord pour empêcher la réélection de ce néo-opportuniste. Les commanditaires du journal le Napoléon ont dû se réunir aujourd'hui, en vue d'examiner la situation financière de l'entreprise, le passif s'accroissant chaque jour d'environ mille francs. D'autre part, plusieurs rédacteurs se plaignent des difficultés que leur crée la rivalité incessante de MM. Philis et Darimon et ils menacent de quitter le journal. — On m'affirme que Don Carlos a fait acheter, pour les envoyer en Espagne, un grand nombre d'exemplaires du journal « Le Figaro » d'hier, qui retrace, sous la signature du Prince de Valori, des épisodes de la dernière guerre carliste. Un courrier spécial partirait pour l'Espagne à cet effet.

Bourse

La spéculation se livre aux affaires nouvelles dans des proportions peu en rapport avec ses ressources et les situations se chargent de plus en plus. Les comptes de liquidation des agents de change ne comprennent presque que des acheteurs. Cet état de choses, considéré comme dangereux pour le crédit public par les financiers les plus sérieux, est dû en grande partie, à ce que l'argent s'est offert dans de bonnes conditions pour la liquidation dernière.

Le 5 % a fermé à terme à 119.72 ½, en hausse de 0.20.

Le 3 % à 84.37 ½, en hausse de 0.25

L'amortissable à 85.90, en hausse de 0.10

Le Député Préfet de Police



*Bibliothèque
anarchiste*

Louis Andrieux
Compte-rendu du 3 février 1881 au Ministre de l'Intérieur français
3 février 1881

extrait le 3 octobre 2026 de la collection d'*Archives anarchistes*, tiré du dossier de
police Ba 90 aux Archives de la préfecture de police de Paris

bibliotheque-anarchiste.com